

Communauté de Communes

Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

7

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 4 juillet 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Gérard GRILLE
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON
Claude GOUILLON-CHENOT à Françoise CHASSANGRE

Conseiller.e.s absent.e.s :

Ludovic COMBE
Philippe BLANCHOZ
André IMBERDIS
Paul PERRIN
Carine BRODIN

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Christine PETRUCCI
Alain CHASSAGNE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Décisions prises par délégation
--

2017 - 5 - Marché de mise aux normes de la déchèterie de Courpière attribué à la METALLERIE BOURDONCLE, pour un montant de 59 900,00 € HT, soit 71 880,00 € TTC.

2017 - 6 - Achat d'un camion-benne de ramassage des ordures ménagères commandé en passant par l'UGAP (Union des groupements d'achats publics) pour un montant de 125 131,69 € HT, soit 150 158,03 € TTC.

AR PREFECTURE

063-200070712-20170712-20170712_01-DE
Regu le 25/07/2017

2017 – 7 - Signature d'un contrat de maintenance informatique avec AMI Informatique pour les sites de Thiers, Puy Guillaume et Courpière, et pour un coût de 9 000 euros TTC (mars à décembre 2017).



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon